



Critères d'inclusion pour le processus de sélection des bénéficiaires : Transferts de fonds

No.	Nom des bénéficiaires potentiels	Sex	Age	Critères et notes correspondantes													
				Il doit s'agir d'agriculteurs ou d'agropasteurs.	HH doit avoir accès à des terres pour la plantation	HH doit avoir la capacité de mobiliser la main-d'œuvre pour les	HH n'ayant pas accès aux semences et aux outils de culture	Ménages dirigés par un enfant	Tête de femme HH	HH vulnérables avec enfants orphelins	HH avec des membres handicapés	HH avec des membres de plus de 65 ans	HH chez les femmes enceintes et allaitantes	Mère adolescente	HH dirigés par des malades chroniques	HH pillés qui sont restés vulnérables	Retournée(s)
				Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	5	5	5	3	2	3	4	2	4	4
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	

Notes

* Ce critère est obligatoire

** Ceci est basé sur la moyenne des membres de HH à Dolakha (source : recensement national de la population et du logement du Népal 2011).

Description de chaque critère

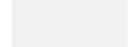
- 1 Maison endommagée Il s'agit de l'HH touché par un tremblement de terre dont les maisons ne sont plus habitables.
- 2 Perte de vie C'est une vulnérabilité socialement acceptable qu'ils devraient obtenir un score plus élevé.
- 3 les nouveau-nés pesant moins de 2,5 kg Il s'agit des bébés sous-alimentés qui nécessitent une attention particulière en matière de soutien nutritionnel.
- 4 Avec plus de 5 membres du ménage
- 5 Enfants sans parents D'après le recensement effectué en 2011, le nombre moyen de membres à Dolakha et Sindhupalchok est de 4,3 ou 4 membres par HH, de sorte que les familles de plus de 5 membres peuvent Il s'agit de l'HH dirigé par des enfants ou de l'HH dirigé par un enfant. L'événement peut ou non être le résultat du tremblement de terre.

6 HH chez les femmes enceintes ou allaitantes	Il s'agit de l'HH chez les femmes enceintes ou les mères allaitantes qui sont également sous-alimentées et qui nécessitent une intervention immédiate.
7 Ménage de femmes célibataires	Il s'agit de l'HH où la femme ou la mère agit en tant que chef de famille. Le père peut les avoir quittés, être décédé ou simplement ne pas pouvoir travailler en raison d'une invalidité, d'une ma
8 membres ayant une déficience	Il s'agit du Hh avec des membres de la famille ayant un handicap qui restreint la mobilité pour effectuer tout travail productif. Nous avons supprimé les critères sur les blessés graves parce qu'i
9 Groupes exclus (Dalits ou autres groupes également marginalisés)	Il s'agit des HH qui sont exclus de la société en raison de leur appartenance ethnique, de leur statut social ou d'autres facteurs qui les placent dans une position désavantageuse par rapport au:
10 Mères adolescentes	HH membres 18 ci-dessous avec enfant(s)
11 Personnes âgées de plus de 70 ans	HH avec un membre à charge âgé de 70 ans et plus qui ne peut plus travailler ou exercer des activités productives
12 Aucun revenu régulier	HH sans membres recevant un revenu régulier et ne recevant pas de transferts de fonds de membres travaillant à l'extérieur du pays, du district ou des CDV



maladie chronique ou d'une maladie mentale. Comprend également les veuves et les divorcés

ils pourraient appartenir à cette catégorie (ne peuvent pas faire un travail productif en raison des blessures subies pendant le tremblement de terre).



x autres groupes de la communauté.

